



Coordinateur du projet :

Baudouin Rozet
b.rozet@paysourthe.be
0476/03 83 25
Bardonwez, 2 à 6987 Rendeux



**YES WE
PLANT**



Avec le soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales
ASBL GAL Pays de l'Ourthe - 2023 | N°entreprise. 0476.741.538
RPM Liège (div. Marche-en-Famenne)
Banque. BE22 0682 5095 0747 | www.paysourthe.be
info@paysourthe.be



La taille de vos haies ?
Rien de plus simple avec le
Gal Pays de l'Ourthe ?



Lancement des chantiers de taille après la période estivale de 2023 !

Si ce projet vous parle, que vous souhaitez vous inscrire et recevoir des informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.





YES WE PLANT

Lauréats du projet « Entretien mutualisé des haies » du programme Yes We Plant de la Wallonie, le Gal du Pays de l'Ourthe souhaite vous accompagner dans la tailler vos haies.

Ce nouveau projet proposé par le GAL du Pays de l'Ourthe se tiendra jusqu'en 2025 inclus (trois ans) et aura pour objectif de financer à hauteur de 60% l'entretien des éléments ligneux du territoire (Durbuy, Erezée, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Manhay et Rendeux).

Afin d'organiser au mieux le calendrier des travaux, un chargé de mission se tiendra à votre disposition et une visite sera organisée sur le terrain avec chaque personne intéressée afin de voir la haie, discuter des buts recherchés par la taille (valorisation ou non), mais aussi des fonctions visées (biodiversité, brise-vent,...).

**PLANTER C'EST BIEN !
ENTREtenir C'EST ENCORE
MIEUX !!!**

**TAILLER MES HAIES PENDANT
3 ANS AVEC UNE AIDE FINANCIÈRE
À HAUTEUR DE 60% , J'Y PENSE !**

Concrètement :

Cet accompagnement est à destination à des haies publiques et privées (citoyen/agricole) monospécifiques ou mixtes indigènes, libres d'une hauteur minimum de 1,5 m sur un ou plusieurs rangs.

La participation du GAL ne pourra se faire que dans le cadre d'un entretien de haies/alignements d'arbres bien en place (pas de travaux de désherbage ou de tailles de formation).

Par la suite, un entrepreneur sera sélectionné et le GAL se chargera de la planification des travaux et de leur suivi.

**OBJECTIF :
90 KM À ENTREtenir !**

